INSTITUTIONS.

INSTITUTION G. BOYER,
148, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

M. G. BOYER fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle-Orléans, [illegible] dans un local vaste et aéré. [illegible] Le Manuel du Baccalauréat de France, pour [illegible]

Branches d'instruction: [illegible]

Conditions: [illegible] $4 à 10 par mois. [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS AND MANDEVILLE COLLEGE.

[illegible]

Trousseau. [illegible]

Conditions. [illegible]

INSTITUTION JEFFERSON,
55, rue Bourbon. Dirigée par J. G. LORD.

[illegible]

Conditions: [illegible]

Sont payés à part: [illegible]

COLLEGE DE LA LOUISIANE,
Rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

[illegible]

Education Classique et Générale. COLLEGE ST-CHARLES,

[illegible] ...300 par an. [illegible]

[illegible] J. HN L. LEWIS, [illegible] P. SHERMAN, [illegible]

E[illegible] du navire Mount Washington [illegible] Frontignan supérieur. A vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

V[illegible] A vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

P[illegible] P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

E[illegible] du navire Kilby, [illegible] cognac; [illegible] barriques vin vieux St-Julien Médoc. A vendre par P. LONGIS, 47 Vieille Levée.

E[illegible] débarquement du navire Isaac Allerton, de New-York, et à vendre par les soussignés, Farine Slippery Elm, supérieure; Poudres Seidlitz, soda et pâtes; Poids et balances de pharmacies pour habitants et marchands de la campagne; Arrowroot frais; Eponges pour voitures et bains, [illegible] de la Méditerranée; Cantharides fraîches; Calomel anglais.

Un assortiment d'Eau de Congrès fraîche.

Sangsues Hongroises.

E. E. MOUGIN, droguiste, Encoig. Dauphine et Douane.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS,
Dirigé par Mme E. DERON.
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No. 145, entre Bourgogne et Dauphine.

[ANNÉE SCOLAIRE 1851—52.]

CETTE Institution, qui depuis douze ans a suivi une progression constante d'agrandissements et de progrès, a rouvert ses cours depuis le 1er septembre.

Mme **Deron**, ancienne élève et professeur de la maison royale de St-Denis, graduée de l'Université de France, s'est efforcée de profiter de l'expérience qu'elle a acquise aux Etats-Unis, pour mettre son établissement au premier rang des maisons d'éducation de l'Amérique.

Mme **Deron**, exclusivement dévouée à ses élèves, s'applique non-seulement à cultiver leur esprit, mais elle s'attache aussi à former leurs cœurs.—Elle tient très fortement à ce que les jeunes personnes qui lui sont confiées se fassent remarquer par les qualités précieuses qui constituent une bonne éducation, telles que l'esprit d'ordre et de bonne tenue, l'amabilité du caractère et la solidité du jugement, la douceur des habitudes et la disposition sympathique de l'âme; en un mot, la grâce réservée et l'élégance décente des manières.—Afin d'obtenir ces résultats, Mme **Deron** a toujours pris pour auxiliaire la fermeté jointe à la douceur, l'emploi constant des moyens d'émulation, et surtout les récompenses pour la régularité des devoirs et l'application. Elle est secondée par Mlle **J. Deron**, sa belle-sœur, qui a toujours suivi avec elle la carrière de l'instruction; ces deux dames veillent avec le plus grand soin aux progrès journaliers des élèves.

Le local connu est situé à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus convenables et des plus salubres de la ville, est parfaitement distribué; les classes, les salles d'étude, les dortoirs sont vastes et bien aérés, donnant sur des jardins, et y a une belle cour, un préau à l'abri du soleil, des lieux aux récréations.

L'enseignement général de l'Institut St-Louis a lieu à la fois en Anglais et en Français; il embrasse toutes les études et toutes les branches qui constituent l'instruction la plus relevée pour les demoiselles. La langue anglaise est l'objet d'un soin tout spécial: les élèves créoles sont tenues dans leurs rapports, soit entre elles, soit avec les professeurs, de parler EXCLUSIVEMENT l'anglais.

Mme Orgon, attachée à l'Académie depuis sa fondation, consacre une grande partie de son temps à donner aux élèves des classes supérieures une connaissance approfondie de la langue et de la littérature anglaise; les autres classes sont confiées à de bonnes maîtresses d'étude américaines.

Mme Deron s'est réservé la direction des classes françaises; elle est de plus assurée le concours d'un excellent professeur de hautes sciences, M. H. Jégou, qui partage avec M. H. Dosu et mesdames Deron le soin des diverses classes françaises.

La langue espagnole fait également partie des études.

Pour l'instruction religieuse, M. l'abbé Thoumier, dont le zèle est si justement apprécié, continue de préparer les élèves à la première communion dans la chapelle de l'Institut.

Musique.—Les études musicales sont l'objet d'un soin spécial: Mme Lavillebeuvre, artiste d'un ordre très élevé, est attachée à l'institution en qualité de professeur de piano et de harpe. Les cours de musique vocale sont également faits par un des meilleurs professeurs de la ville.

Cette institution a adopté comme moyen d'émulation des exercices mensuels de musique, auxquels les parents seront invités à assister.

Il y a un professeur de **Danse** attaché à l'établissement.

17 sept

Institution de Mme. DESRAYAUX
Pensionnat et externat de Demoiselles.

Ancienne maison de Mme LEIRIS,
Rue Bourgogne entre Bienville et Douane.

Année 1851-52.

LES directeurs de cette institution, selon l'usage, [illegible] rapport de **l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.** [illegible]

L'instruction est donnée également en **anglais** et en **français**, elle est variée, complète et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la littérature et des sciences.

[illegible] **arrivant de Paris**, [illegible] **classes françaises** [illegible] Piano [illegible] **Mme Leiris**, [illegible]

L'**Anglais** occupe droit la première place dans le [illegible] **Mme K. Desrayaux**, [illegible] **sciences et lettres** [illegible] M. W. **Adam**, [illegible] professeur à **Harvard College, Cambridge, Mass.**

[illegible] **cours expérimental et pratique, avec tous les appareils et instruments à cet usage** [illegible] **M. C. M. Sears, de l'Université de la Louisiane.**

La musique (piano, harpe, solfège et chant), est sous la direction de **Mme Desrayaux** et de trois autres dames [illegible] de Paris, et attachées exclusivement à l'institution.

Le chant [illegible] leçons particulières) est professé par **Mlle Calve.**

Les classes de Solfège (méthode B. Wilhem) par M. Elie, [illegible] Théâtre d'Orléans.

Les leçons de danse sont données par Mme Au[illegible]

L'éducation morale et religieuse [illegible] **l'instruction religieuse**; [illegible] **la connaissance et la pratique du devoir.**

Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les libraires à l'établissement. 3aout

Institution pour les Jeunes Demoiselles
Pensionnat et Externat,
252, RUE DU CAMP.
Sous la direction de Mme MACAULEY.

CETTE institution [illegible] Mme MACAULEY [illegible]

[illegible]

On peut s'adresser, pour obtenir les renseignements désirables, aux parents qui ont leurs enfants dans cette institution depuis plusieurs **années**. Pour plus amples informations sur le prospectus, que l'on peut se procurer en s'adressant au docteur Macauley ou à Mme Macauley.

INSTITUTION DE Mme. PARENT,
RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.

Madame Parent [illegible] Royale et Bourbon, [illegible]

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Les parents pourront visiter l'établissement tous les dimanches.

Références:

Hon P. Soulé,	Hon. A. D. Crossman,
Rev. M. Leonc,	Dr. Mnux
C. Roselius Esq.	L. Eyma Esq.
E. Yorand Esq.	W. H. Walder Esq.

19 dec—1

Compagnie d'Assurance des Negociants,
RUE ROYALE, ENTRE DOUANE ET CANAL.

LA Direction [illegible]

F. J. F. [illegible]	F. J. F. [illegible]
[illegible]	F. Sewerson,
[illegible]	G. D. Ferret
J. B. [illegible]	[illegible]

J. Kavanagh.

Cette Bureau de la Compagnie [illegible]

JOHN PEMBERTON, Président.
Nlle-Orléans, [illegible] 1852. 21av

Avis aux marchands de la campagne.

LES soussignés [illegible] des chapeaux de Campêche, depuis $1 la [illegible] de Panama, depuis $18 la [illegible] chapeaux de paille d'Italie, de tout [illegible] de paille cousue, depuis [illegible]

[illegible]

Les fashionables trouveront en outre dans nos magasins de détail, 67, rue de Chartres, et encoignure Royale et St-Louis, ce qu'il y a de plus élégant de chapeaux confectionnés avec le plus grand soin, sous la surveillance de notre associé J. J. Albert, à Paris.

Nous continuons comme ci-devant par le passé à faire tous chapeaux de soie et autres, sur mesure, prise avec le conformateur **à notre manufacture**, encoignure Royale et St-Louis.

19 fev ALBERT & TRICOU.

DREZ
RUE DE CHARTRES, 67.
Fabrique, 37, Passage de la Bourse,

A L'HONNEUR de prévenir le public et ses clients qu'il vient de recevoir des chapeaux nouveaux de Paris.

AUSSI:

Un assortiment de casquettes et chapeaux fantaisie pour enfants de tout âge. Casquettes de voyage. Pour dames: Chapeaux d'amazone, [illegible]

MM. les marchands de la campagne trouveront à s'assortir en chapeaux de tous genres et de toutes qualités.

Un grand assortiment de chapeaux de paille.

16 avril—ab

AVIS AUX PERSONNES CHAUVES
et sensibles de la tête.
NOUVELLE INVENTION.

Plus de maux de tête occasionnés par les ressorts des toupets et perruques.

PINAUD & MAGNIN,
Rue St-Louis, entrée des Bains.

M. PINAUD, autrefois associé de la maison rue Chartres no 183, vient d'inventer un nouveau système de conformation pour prendre mesure des perruques. Ce système permet de relever les mesures avec la plus grande certitude, sans fatigue ni douleur pour le client. MM. Pinaud & Magnin engagent les connaisseurs à venir visiter leurs ouvrages.

Salon de coiffure et cabinet particulier pour consultation des cheveux.—Système Grandjean, à New-York.

On trouvera dans la même maison un grand assortiment d'articles de fantaisie et de parfumerie.

15 mai

Acheté à l'encan pour être vendu à des prix très modérés:

Faience, Porcelaine, Verrerie, Candelabres, Lampes solaires Coutellerie de table, Plateaux assortis de grandeurs, Huilier, Salières, Chandeliers, Cuillières et Fourchettes à double placage &c.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a réouvert son magasin de Faience, Porcelaine, Verrerie, &c. &c. rue **Condé, No 16**, maison Pontalba. Les familles, les restaurants, les cafés, &c. trouveront tout ce dont ils auront besoin à des prix très modérés. Le soussigné s'engage comme par le passé à transporter les marchandises à domicile et à bord des bateaux, sans aucuns frais pour l'acheteur.

Les dames trouveront une grande variété d'articles de fantaisie en porcelaine: tels que boites à poudre, boites à épingles, encriers, bimbelots, pots et en verrie, corbeilles, lampes de nuit, services à déjeuner et à thé, tête-à-tête, cruchés. Aussi un joli assortiment de verres de Bohême, en couleur et en cristal.

(30 mai—1m) I. COULON.

SODA—80 barriques à vendre par F. CUSACHS, 1jn Encoignure Royale et St-Philippe.

SUMAC—60 sacs, à vendre par F. CUSACHS, 9av Encoignure Royale et St-Philippe.

Fabrique de Parfumerie [illegible] Bourse de [illegible]
de Conti [illegible] entre [illegible] et Conti.

CETTE MAISON, [illegible] genre qui ait été établi [illegible] produits obtenus [illegible] vient [illegible] à vendre ses marchandises à des prix très raisonnables. L'assortiment de la maison L. Bussy est en ce moment considérable, et les marchands [illegible] Les conditions quant aux prix et aux termes seront des plus libérales.

Reçu de Grasse par les divers arrivages de Mai, seille:

POMMADES et HUILE AUX FLEURS.—Au jasmin, à la rose, à la violette, &c., &c.

Extraits d'odeur, &c. 31mai

GRANDE MANUFACTURE
De Parfumerie française
Gros et détail aux prix de Paris.
REITHER ET PONCELET,
84, Rue de Chartres, vis-à-vis l'Abeille.

CETTE MAISON, qui est aujourd'hui le rendez-vous de la fashion Louisianaise, a pris une telle extension depuis son ouverture, que les propriétaires reconnaissants profitent de cette occasion pour remercier la nombreuse clientèle qui lui a fait dès son début une maison de premier ordre, et qui a su faire une juste appréciation de ses bons produits. L'eau de cologne qui a acquis chez nous une réputation incontestable est toujours vendue au même prix de $1 30 le gallon; tous les autres articles sont dans les mêmes proportions. L'assortiment de ce vaste magasin est des plus complets, et c'est la seule maison dans ce genre, pour les articles de fantaisie concernant la toilette des dames, tels que les savons, flottes, les eaux de toilette, le lait de rose, la Pâte à la violette, les Poudres de Pistache, la Farine de noisettes; les crèmes pour la peau, &c.

Les marchands sont invités à venir faire une appréciation des prix de gros ainsi que des qualités.

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE
supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVERRIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, aujourd'hui parfaitement appréciée et estimée du plus grand nombre de consommateurs, en bouteilles, ainsi qu'en litre 1/2 litre, 1/4 litre, 1/8 litre et 1/16 litre.

Très bonne qualité de	22 degrés à	$1 50	le gallon
Superfine qualité	de 30	do à	2 50	do
Extra superfine	de 30	do à	3 00	do

Nos diverses qualités ne contenant absolument que des essences pures et de premier choix, les personnes qui voudraient en faire avec un mélange d'eau naturelle, [illegible] pourront le faire avec la plus grande confiance. Telle est la supériorité de notre Eau de Cologne qu'il arrive très souvent que notre troisième qualité se trouve beaucoup plus forte en esprit comme en essence que celle qui se vend ailleurs pour première qualité.

LE soussigné offre à vendre la balance de son stock à des prix réduits et à long terme, pour de bon papier sur la ville, savoir:

800 paniers anisette superfine; 500 surfine;
1000 do commune;
150 caisses curaçao; 12 dito blanc;
130 do marasquin;
100 do absinthe; 75 do kirsch;
400 do liqueur fine; 100 surfine; 100 superfine;
200 paniers guignolet;
100 caisses fruits à l'eau-de-vie assortis;
50 do crème de fleurs d'oranger;
50 do peppermint; 50 do bitter;
20 do eau verte; 15 do Dantzick;
40 do crème de thé;
40 do absinthe, importation Yersin et Lecoultre et E. Pernod, 4 do kirsch même marque,
15 barils Bourbon whiskey;
4 quarts cognac, 6 barils idem;
4 do peppermint; 8 barils anisette;
30 barriques vin rouge et Julien;
30 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.
En magasin et à vendre par F. ROUMIEU, 3 m 20, rue St-Louis

COGNAC PELLEVOISIN—50 demi et 50 quarts pipes, 4me preuve, cognac Pellevoisin, pâle ou foncé.

32 demi et 25 quarts-pipe pur 1825 do do,
52 **demi, 30 quarts et 30 huitièmes (Otard)** 1825 do.
Dans les magasins et à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 94, rue de la Douane.

SARDINES A L'HUILE—[illegible] à l'huile, 2,000 quarts [illegible] de la **marque de Chateau Joe & Banet**, de la Rochelle.

1000 demi boites de Sardines à l'huile [illegible] quarts do, 200 boites do do, de la marque de P. Ronet & Co, de Nantes.

1000 demi boites petits pois,
200 boites do do,
100 caisses cerises à l'eau de vie,
20 barils cerises à l'eau de vie pour distillateurs;
100 caisses absinthe;
20 barriques ocre jaune, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 2 m—1m 28 rue de la Douane

EN débarquement de la barque Kilby, 50 ½ et deaux, 30 demi pipes Cognac Pellevoisin, 4me preuve pâle ou foncé, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 2 juin—1m 28 Douane

VINS de Bourgogne—[illegible] vins de Bourgogne, tels que Chambertin, Romanée, Nuit, [illegible] Montrachet et Meursault, [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 2 mai—1m 28, Douane

CHAMPAGNE—[illegible] Champagne de Moët et Chandon [illegible] à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 2 juin—1m 28, Douane

GENEVRE—[illegible] Genièvre en Hollande de la marque de l'Aigle Impériale, et J & J. Nolet, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co. 28, rue de la Douane

BISCUITS—[illegible] 200 boites [illegible] "Crackers" par John Carrier, de Londres, en magasin et à vendre par DUNTZE & IKEN, 27 mai Encoignure Royale et Conti

Chemises de dessous en coton—[illegible]
Toile d'Irlande—10 caisses,
Mouchoirs batiste—3 do
Chapeaux paille—5 do
Iodure Potassium—1 caisse de 50 livres,
Vin Madère—London Particular, Alberto & Blackburn, en quarts et pipes,
Eau-de-Vie en quarts et demi pipes, marques Godevaune, Dupuy, Champagne, Machard et autres marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 18 mai 24 rue Douane

EN débarquement du [illegible] Kelly de Bordeaux—
24 barriques vin rouge Coulanges;
20 demi barriques vin blanc Haut-Sauterne;
50 caisses de 24 demi-bouteilles Château Margaux;
25 caisses fruits au jus assortis;
100,000 bouchons assortis, à vendre par FERBOS FRERES,
4 juin—15 f 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux—
50 caisses contenant chaque, 12 gobelets garnis de fer, à verres grandeurs,
100 caisses de 12 bouteilles vides pour liqueurs, forme anglaise, étiquette dorée sur verre,
27 do do do do do do argentée,
24 caisses de 25 quarts pour [illegible] pour anisette, forme anglaise do,
5 caisses de 25 do do do
15 paniers de 100 bouteilles vides chaque, do.
A vendre par NUMA LACOSTE, 15 mai 147, Royale

A VIS—MM. [illegible] se sont retirés [illegible] de la maison [illegible] le 1er juin. Nouvelle-Orléans, le 10 juin 1852.
EUG. ROCHEREAU & Co.

Avances sur consignations.

JE ferai des avances sur consignations de tabacs à mes amis de la Havane. D. ROSNIO & Co. 9jn 31, Gravier

GINGEMBRE—70 sacs [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & CO 16juin 29 Vieille Levée

PITRE—160 balles [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 16 jn 29 Vieille Levée

VINS FINS—[illegible] Grus Larose, 25 do Château Margaux, 25 do Latour, 25 do Château-Haut Brion. En débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, à vendre par BERNARD TURPIN, 10jn 20 Vieille Levée

DRAPS—[illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 10jn 20, Vieille Levée

SARDINES à l'huile—[illegible] Marquet & Camus, 1/4 et 1/2 boite. En débarquement et à vendre par BERNARD TURPIN. 1 jn 20, Vieille Levée

MADERE de Marseille—50 quarts, imitation de Madère, en vente par BERNARD TURPIN, 10jn 20, Vieille Levée

A[illegible] barils par [illegible], à vendre par BERNARD TURPIN, 13 jn 20, Vieille Levée

LIQUEURS—100 paniers anisette supérieure; 12 caisses guignolet supérieur. A vendre par POREE & GIRARD, 7 juin 7, rue St-Louis.

AVIS QUI INTERESSE
LES CHEFS DE FAMILLES,
Les Instituteurs et Institutrices,
LES MARCHANDS ET LES ENFANS.
Vor. HEBERT & Cie.
149, Rue de Chartres.

PAR suite d'arrangements pris en France avec les éditeurs des divers ouvrages **élémentaires classiques**, une réduction de **20 pour 100**, et sur quelques-uns même, de **25 pour 100**, sera faite à partir de ce jour sur tous les livres des écoles.

CETTE REDUCTION

Portera principalement sur les ouvrages de:
Noel et Chapsal—Letellier—Lhomond, Poitevin,—Gautier,—Martin, St-Ouen,—l'Ame Fleury, l'abbé Drioux, &c. &c.
Et aussi sur:
Le Télémaque,—le Trésor des enfants, la Morale en action, et les différents Alphabets, &c., &c., &c.

24 nov

A VENDRE par E. VALLS, 73 rue des Magasins—
80 barils vin de Xérez;
74 sacs cacao de Guayaquil;
9 barils tabac à chiquer;
13 do et 14 sacs graines pour oiseaux;
54 sacs piastres pour cigarettes;
62 pierres à filtrer;
98 sacs amandes à coque douce;
83 caisses amandes douces, sans coque;
150 sacs café de la Havane, fin vert;
4 balles tabac de la Havane pour capes et tripes;
25 caisses cigarettes de la marque la Espanola;
67 [illegible] cigares de toutes qualités;
330 boucants riz de la Caroline;
30 balles salsepareille;
30 barils miel de Cuba;
60 caisses sucre de la Havane blanc et jaune;
82 caisses citrons de Palerme;
2 caisses Vanille. 15jn

GOUTTES DE THIELMAN
Ou spécifique Anti-Cholérique.

Cette préparation est un remède efficace, qui procure un soulagement immédiat dans tous les cas de dysenterie, coliques, crampes, &c., qui précèdent ordinairement le choléra. Les familles et les personnes qui voyagent devraient être munies de ce remède qui a déjà sauvé la vie à un grand nombre de personnes.

Vendu, avec la manière de s'en servir, par
2juin F. F. DUCONGE, 39, Chartres

PILULES DE BLANCARD, à l'iodure ferreux inaltérable, sans odeur ni saveur de fer ou d'iode, seule formule adoptée par l'Académie de Médecine. "Je pourrais ajouter que j'ai déjà prescrit avec avantage **les pilules selon la formule de M. Blanchard**; que le but de la parfaite conservation de **l'iodure ferreux** est complètement atteint. Cet excellent médicament sera encore plus souvent prescrit qu'il ne l'était avant."

BOUCHARDAT, Annuaire de Thérapeutique pour 1851, page 199. Nouvellement reçues et à vendre par BUCONGE, 3n 39, rue Chartres

Vingt-cinq piastres de récompense.

SOUSTRAITES de la résidence des soussignés, dimanche matin, 6 juin, l'esclave **Henriette**, avec sa fille **Mariana**, appartenant autrefois à M. Rand, rue St Joseph. Henriette est une griffe assez noire, taille de 5 pieds 6 pouces, jolie femme, de belles dents, une taille svelte et élancée, les cheveux entièrement coupés, une marque sur la joue. Sa fille, âgée de 6 ans, est une griffe très jolie marchant un peu bancale.

Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur se tiendront sur leurs gardes, car on suppose qu'elle vit avec un blanc qui pourrait faciliter son évasion.

Ladite récompense sera payée à quiconque la ramènera à la résidence des soussignés.

AVET FRERES,
14 juin Encoignure Bienville et Vieille Levée

BEURRE—15 tréquins beurre de Goshen nouveau; en débarquement du navire à vapeur Wm Penn, à vendre par E. J. HART & Co. 4 jn 79, Tchoupitoulas

SAUCISSONS de Lyon—5 barils véritables saucissons de Lyon, en débarquement du navire Mobile, du Havre et à vendre par NUMA LACOSTE, 9 juin 147, rue Royale

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Charles Hill:—500 damejeannes de 5 gallons, 260 do 1 do A vendre par NUMA LACOSTE, 9 juin 147, Royale

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire San Pietro, venant de Marseille, 100 barriques vin Bergasse. CHARLES CAVAROC, 7 juin—6f 28, rue Bienville

Papier! Papier!

1,000 RAMES papier à lettre, blanc et bleu,
1,000 do do do bleu rayé,
1,000 do do foolscap blanc,
400 do do do do rayé,
400 do papier à lettre blanc et bleu,
600 do [illegible] do do.
A vendre par BERNARD TURPIN, 16jn—f 20, rue Vieille Levée.

BUREAU DES COMMISSAIRES De la Dette [illegible]

EN vertu de la [illegible] section de [illegible] pour consolider [illegible] ville de Nouvelle-Orléans [illegible] pourvoir au gouvernement [illegible] ses affaires", approuvé le 23 [illegible] section de l'acte [illegible] un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans, et pourvoir à l'incorporation de la ville de Lafayette, avec la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le [illegible] février 1852, et la section [illegible] de l'acte intitulé "Acte supplémentaire à un acte pour consolider la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir au gouvernement et à la direction de ses affaires", approuvé le 11 mars 1852.

Des soumissions cachetées seront reçues à la maison de banque de MM. Cuming & Co, dans la ville de New-York, depuis le 15 mai, jusqu'au lundi 19 juillet prochain, à midi, pour l'achat de tout, ou d'une partie, d'une série de deux mille bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la somme de mille piastres chacun, qui seront émis conformément aux résolutions adoptées par les commissaires, à une assemblée tenue le 26 avril 1852; les dits bons seront datés du 1er juillet 1852, payables dans 40 ans, au bureau du Trésorier de la ville, avec intérêt à raison de six pour cent par an, divisés en coupons y annexés; les dits coupons seront faits payables semi-annuellement le 1er jour de janvier et le 1er jour de juillet de chaque année, au bureau du Trésorier de la ville, ou à New York, à l'option de l'acheteur.

Les soumissions seront endossées, "offre pour l'achat des bons de la ville de la Nouvelle-Orléans," et seront ouvertes et adjugées au plus offrant enchérisseur, par un ou plusieurs commissaires de la ville de New-York, le troisième lundi, 19 juillet 1852, à midi.

Dans le cas où il y aurait un surplus d'enchères (au même taux) sur le montant des bons offerts en vente, il serait divisé autant que possible, au prorata, parmi les enchérisseurs.

Le produit de la vente des dits bons sera immédiatement employé aux paiements de toutes les obligations échues, de la ville de la Nlle-Orléans, et des anciennes première, seconde et troisième municipalités, et de la ville de Lafayette, savoir: bons, coupons d'intérêts, intérêt sur tous les coupons et dettes échues en souffrance; billets, mandats à vue, etc., sur présentation au bureau du Trésorier de la ville.

COMMISSAIRES.
A. D. CROSSMAN, Maire.
O. DERBYS, Contrôleur.
W. H. GARLAND, Trésorier.
W. P. CONVERSE, président du comité de finances du Conseil des Aldermen.
L. H. PLACE, président du comité de finances du Conseil des Assistants Aldermen.
A. LAYET, Secrétaire. 11 mai—

JOHN R. BUTLER. THOMAS GONZALES
BUTLER & GONZALES,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES.
POINTE-ISABEL (TEXAS).

Références:

Samuel J. Peters Esq.,
E. M. Delvaille & Moreno, } Nlle-Orléans.
Mel. Converse & Co,
La Viud y Tamaya & Co. } Matamoros.
T. Delmas & Co,
F. Gonzales, } Brownsville, Texas
22av—6m

RESTAURANT VICTOR,
BROWNSVILLE (Texas.)

LE soussigné annonce avec plaisir à ses amis et au public qu'il a ouvert et annexé à son restaurant, qui est avantageusement connu, une magnifique maison [illegible] chambres [illegible]

Les prix sont modérés. Conditions—Comptant. La table sera toujours approvisionnée de tout ce qu'il y a de plus [illegible] sur les marchés de la Nouvelle-Orléans, de Brownsville et de Matamoros.

Les vins et liqueurs sont des meilleures qualités.
19mai—1m VICTOR HASSLAUER

Importation de Fayence, Porcelaine et Verrerie
C. CARRERE,
Rue Condé, No 22, et Vieille-Levée, No 116.

REÇU par les navires [illegible] [illegible] paquets [illegible] en stock déjà en main, forment un assortiment qui ne laisse rien à désirer.

[illegible]

Services porcelaine décorés à thé, dîners et toilette [illegible]

Verrerie.
Gobelets pour cafés [illegible]
Verres à boire [illegible]
[illegible]
Carafes [illegible]

Lampes et ornements de cheminées.
[illegible]

Coutellerie fine, anglaise et américaine
Couverts argent d'Allemagne et plaqué;
[illegible]

Ustensiles de cuisine de ménage, &c
[illegible]

J. FEYTEL.
Arrivé tout récemment du Nord [illegible]

[illegible] M. Feytel étant en mesure de tout satisfaire en tout genre, tout ce qu'il peut faire [illegible]

744,000 CIGARES de la Havane, de toutes qualités, [illegible] Londres, [illegible] A vendre par D. LO SNIO & Co. 31 Gravier

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible] en débarquement du brick [illegible] à vendre par D. LO SNIO & Co. 31 Gravier

Corsets! Corsets!

UN grand assortiment de corsets [illegible] A vendre au Magasin de Variétés de J. JACTROID, [illegible]

CIGARES [illegible] à vendre par LAGAY & LECANT, 39 rue de Conti

VETEMENTS—[illegible] Wm. Penn, [illegible] LAGAY & LECANT, 14mai 39 rue de Conti

HABILLEMENTS [illegible] d'enfants, que nous offrons [illegible] LAGAY & LECANT, 14mai

M[illegible] LAGAY & LECANT, 14mai

CALEÇONS [illegible] à vendre par LAGAY & LECANT, 14 mai 39 rue de Conti

W. HARTKOPF,
Manufacturier de Pianos.
172, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.

Vient de recevoir par les navires Ami [illegible] et Elisabeth, du Havre, et offre à vendre un assortiment des

CELEBRES PIANOS D'ERARD,
DE PARIS, [illegible]
Grands Pianos,
Pianos Piccolo-Obliques, de 7 et 6 3/4 octaves.

Il garantit pleinement ses pianos.
Il répare et accorde les pianos, dans le plus bref délai, [illegible]

GRAND CHOIX DE PIANOS
Au prix coutant pour cause de Liquidation.
A. PERIER,
Rue Royale 310, entre St-Philippe et Ursulines.

UN [illegible] assortiment de **pianos** des fabriques de **Pleyel** et **Erard**, système et composition inventé.

Pianos pianos, [illegible] de 6 3/4 octaves à 7 octaves, à $300, $325 et $350.
Pianos Pleyel et Erard, grand format à $500, $550 et $600.

A. Perier au le point de partir pour France et le Nord, [illegible]

Orgues Harmoniums à trois registres, à vendre de $100 à $150.

[illegible] 29 déc

Schneider frère,
60, rue Royale,
Avis au public musical.

LES soussignés, importateurs de pianos et d'instruments de musique en général, ont l'honneur d'informer le public et leurs amis qu'ils ont maintenant complété leur assortiment de **pianos** et d'autres instruments de musique, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés et à des termes accommodants, contre bon papier de la ville.

Ils appellent l'attention particulière des amateurs et dilettantis sur un nouvel instrument de musique, désigné sous le nom de "Homophonon", ou **Piano-Orgue**, dont on peut se servir séparément, soit comme piano, soit comme orgue, ou bien conjointement comme piano-orgue, selon le goût de l'exécutant. Cet instrument se distingue aussi bien par la richesse de ses sons, que par son élégance extérieure, et offre surtout le grand avantage (non atteint jusqu'à présent) que, quiconque possède une oreille tant soit peu musicale, est à même de pouvoir accorder lui-même les languettes métalliques, produisant les sons de l'orgue, avec une extrême facilité et dans très peu de minutes au Diapason qu'on peut désirer.

Cette utile et nouvelle invention, les soussignés la réclament comme la leur, ayant obtenu pour icelle des patentes pour les Etats-Unis à Washington City en date du 27 septembre 1845, et pour la France à Paris le 26 aout, même année.

Messieurs les artistes et amateurs ainsi que le public en général sont respectueusement invités de venir l'examiner.

Comme preuve convaincante du mérite de leur invention, les soussignés ont obtenu la permission de se référer aux personnes bien connues de cette ville et à l'étranger dont suivent les noms:

Ignace Pleyel & Co.,	Paris.
J. Chickering,	Boston.
Henry Erben,	New-York.
Nuns & Clark,	New-York.
Wm Dubois,	New-York.
Mme P. Boyer,	Nouvelle-Orléans.
E. Johns,	Nouvelle-Orléans.
J. Garic,	Nouvelle-Orléans.
Th. de la Hache,	Nouvelle-Orléans.

Comme un tribut de reconnaissance offert à la mémoire de leur ami décédé, M. O. P. Manouvrier, si bien connu en cette ville pour son talent musical, les soussignés se plaisent à dire que la patente obtenue par eux à Washington est due aux grands partie aux efforts de cet ami, et à la part qu'il prit [illegible]

Les soussignés offrent aussi en vente un grand assortiment de Pianos (Piccolos) de la célèbre manufacture de I. Pleyel & Co., de Paris, fabriqués expressément pour ce pays avec de grandes améliorations, désignés par les soussignés pour obvier à l'influence du climat de ces latitudes.

Aussi les soussignés peuvent, sans crainte de se compromettre, offrir une pleine garantie pour tous les instruments de ce genre qu'on voudra acheter chez eux.

Pianos de seconde main à vendre et à louer.

SCHNEIDER FRERES,
No 60, rue Royale, vis-à-vis de la Banque de la Louisiane
30 dec—1m, 3 p s ap ab

Zinc, Cuivre, Ferblanc.
L. F. DELAMARE,
Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication, de commodité, supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et baquets de toutes formes, filtres et fontaines; garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores; pompes, installation de bains lavabos, &c.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, ventilateurs, chenets, dalles, tuyaux.

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparation. 16oct—

MAGASIN DE SELLERIE
DE
Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 13, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, entre les rues [illegible] et [illegible], manufacturiers et importateurs de sellerie [illegible] en tout genre, [illegible] un grand assortiment de selles, brides, martingales, [illegible] harnais et bridons [illegible] de sellerie et autres articles [illegible]

ANDREW G. BULL & CO.

AVIS [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] SIEME Cour de District de la [illegible] No 5,052—J. P. [illegible] en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus [illegible] le 26 de juin 1852, à 4 heures et demie P. M. en mon magasin de dépôt, situé au No 23, rue Jefferson, à l'adjudication de:

Le fonds de [illegible] au moment de l'adjudication [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
26 juin—1f Shérif de la paroisse d'Orléans

George Achison vs. H. Schulmeyer, tuteur, &c.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 5,815—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 23 de juin 1852, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 8 de juillet 1852, à 4 heures et demie P. M. sur les lieux, à l'adjudication de:

Le fonds et l'installation d'un magasin de bottes et souliers, situé rue Tchoupitoulas, No 208.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:—Comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
26 juin—30,5,8 Shérif de la paroisse d'Orléans

L. F. Hezean vs Lasselo aîné, P. Beaudet et al.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4354.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 7 de juillet 1852, à 5 heures P. M., en mon magasin de dépôt, situé rue Jefferson, No 23, à l'adjudication de:

NEUF BALLOTS DE LAINE.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant, au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
25 jn—25,29, jt 3,7 Shérif de la paroisse d'Orléans

Mlle Judson, subrogé, vs. Lewis & Hyatt

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Nos 5,051 et 5,139—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le lundi 5 de juillet 1852, à 11 heures A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

Le fonds du magasin de groceries et de liqueurs, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Natchez et Poydras, suivant inventaire déposé en mon bureau et qui sera produit au lieu et à l'heure de la vente.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
22jn—22,26,30 5 Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 5,965—Charles M. Williams vs John Wynes et alias—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi 7 de juillet 1852, à 11 heures et demie A. M., sur les lieux, à l'adjudication de:

Les meubles, effets &c., ainsi le fonds du café connu sous le nom de Falcon, situé à l'angle formé par la rue Gravier et le Théâtre des Variétés de Placide, ainsi qu'il appert de l'inventaire déposé en mon bureau et auquel on peut se référer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET, Shérif
21 juin—26,30, juil 6 de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 1764—Joseph Fowler Jnr. vs. Jn. Erwin et Andrew Erwin—En vertu d'un pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 26 de juin 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse du Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent dessus situés du faubourg Delord, dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, (ci-devant municipalité No 2), formant partie de l'îlet compris entre les rues de la Nouvelle Levée, Front, Suzette et Benjamin, et désignés par les numéros Quinze et Seize, suivant un plan dressé par John Schreiber arpenteur, daté du 1er mars 1827, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, autrefois notaire en cette ville.—Lesdits lots de terre sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Benjamin, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds.

Lesdits lots de terre font partie d'une plus grande portion de terre acquise par James Erwin de John K. Polly, par acte au rapport dudit notaire Lewis, en date du 26 février 1836.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant, au moment de l'adjudication.
JAMES FRERET.
26mai—5,15,26 Shérif de la paroisse d'Orléans

Priestley & Bienvenu vs Overstreet & Smith.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 5,054—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 19 de juillet 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

La goélette **GENERAL QUITMAN**, avec tous ses agrès, apparaux, etc., telle que la dite goélette est actuellement amarrée dans le port [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
JAMES P. FRERET,
17 jn—1, 26 jt 19 Shérif de la paroisse d'Orléans

COUR du Second District Judiciaire—paroisse Plaquemines—No 211—Auguste Guillemarre vs. Marius Gautier—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du 2 cond District Judiciaire de cet Etat, siégeant dans et pour la paroisse susdite, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 3 juillet 1852, à onze heures du matin, et dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues Chartres et Royale, Nouvelle-Orléans, à l'adjudication séparément des esclaves ci-après nommés, savoir:

[illegible] Saisis dans l'affaire ci-dessus:
1. Alfred, nègre âgé d'environ 17 ans; 2. Thomas nègre âgé d'environ 45 ans; 3. Joe nègre âgé d'environ 45 ans; 4. Armony, nègre âgé d'environ 22 ans; 5. Henry, nègre âgé d'environ 25 ans; 6. Adolphe, griffe âgé d'environ 19 ans; 7. Jim, nègre âgé d'environ 23 ans; 8. Harry, griffe âgé d'environ 30 ans; 9. Rosette, quarteronne âgée d'environ 23 ans, et Champion nègre âgé d'environ 2 ans, et John, âgé de 23 ans, sujets au mariage.

Termes et conditions—COMPTANT.
Paroisse Plaquemines le 31 mai 1852.
ROBERT JOHNSON, shérif

Agence de la Compagnie d'Assurance du Soleil

A dater du premier [illegible] Compagnie d'Assurance [illegible] L. MACHIGWS [illegible]

F. JACTROID,
MAGASIN DE VARIETES,
62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane

FRANGES et [illegible]
GANTS [illegible]
[illegible]
EVENTAILS [illegible] peignes d'écaille
PARFUMERIE et [illegible]
BAS [illegible]
LAINES à broder et canevas

Et en général tous les objets nécessaires à la couture.

Dépôt de cuillères et fourchettes de Charles Christofle 20 mars—1

A. HERNANDEZ,
RUE ROYALE No 112,
Au dessous de l'Hôtel Saint Louis.

POSSEDE en ce moment et reçoit [illegible] les meilleures fabriques de la HAVANE, [illegible]

A. HERNANDEZ, 22 fev rue Royale, au-dessous de l'Hôtel St Louis

VANILLE—2 caisses en débarquement de la goélette Oregon, de Tampico, à vendre par B. VALLS, 73 Magasins. 1jn

VIN rouge—[illegible] Château Léoville 1844, 100 caisses vin ordinaire, à vendre par JOHN CLAUZURE, 11 mars 104, Royale

FRUITS A L'EAU DE VIE—50 caisses [illegible] à vendre par JOHN CLAUZURE, 10 mai 104 Royale

Changement de domicile.

LE soussigné informe le public qu'à dater de ce jour son magasin qui était 26 rue Toulouse, est transféré 104, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre.
10 mai JOHN CLAUZURE

RIZ—En barriques et demi-barriques, première qualité, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 21mai 36 rue Poydras

CIGARES—D'importation directe, de la Havane, et des meilleures qualités, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

RHUM DE LA JAMAIQUE—7 poinçons qualité supérieure, dans les magasins de la douane, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

CHAPEAUX de paille—10 caisses chapeaux de Campêche pour nègres, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, Commune

PRUNES—200 caisses prunes en poubaux, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9m 31, Vieille Levée

PORTO—[illegible] F. Durand, en débarquement du navire San Pietro, à vendre par J & J TARDOS, 9m 31, rue Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—15 pipes de la marque Anchor; 10 pipes de la marque Swan, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9m 31, rue Vieille Levée

EAUX DE VIE—
4 1/2 pipes Jean Louis 1811, Cognac;
1 1/2 do do do do;
1 1/2 do do 1795 extra,
100 futailles cognac J. J. Durand, années 1840 à 1850,
200 futailles cognac J. Proud, 1e preuve;
100 futailles Rochelle, John Durand & Co;
100 futailles Bonville, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9m 31, Vieille Levée.

MALAGA—[illegible] au Richardson F. Durand, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9 jn 31, Vieille Levée

CHAPEAUX—5 balles chapeaux de Campêche pour nègres, à vendre par LABORDE & XIQUES, 14jn 37, rue Commune

CIRE—5 balles cire blanche supérieure, en entrepôt, à vendre par LABORDE & XIQUES, 14jn 37, rue Commune

MIEL de Cuba, en barils, à vendre par LABORDE & XIQUES, 14jn 37, rue Commune

CAFE—150 sacs café prime-vert, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 14jn 37, rue Commune

VIN—200 ca sses rouge et blanc de bonne qualité à vendre par BRUGUIERE & Co, 8av 8, rue Bienville

CAFE Havane—En débarquement de la goélette Fairy, 194 sacs café fin vert, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 7 juin 16 Douane

TABAC en feuille—125 balles récemment reçu par la goélette Fairy, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 17mai 16, Commune

CIGARES de la Havane—50,350 Regalias & 30 Mas, Duende, reçus et à vendre Y. QUADRAS & Co, 17mai 16, Douane

BAREGES grande [illegible] et cousus, barèges imprimés, reçus par le Georgia, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD 7av

VIN ROUGE—200 barriques vin rouge en débarquement du Mount Washington, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 8 jn 30, Vieille Levée

FLEUR D'ORANGER—200 caisses eau de fleur d'oranger en débarquement de la barque San Pietro, de Marseille, à vendre par R. CAHUZAC, 30 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—167 caisses sucre blanc en débarquement, et à vendre par R. CAHUZAC, 30 Vieille Levée 8 jn

SUCRE de la Havane—950 caisses sucre brun, jaune et blanc, en magasin, à vendre par R. CAHUZAC, 30 Vieille Levée 8 jn

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST-PIERRE, no 181.
SUCCESSEUR DE M. RUSCONI,

28,000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et au détail au grand dépôt central DE LA RUE ST-PIERRE, NO. 181. 8 mars.

SANGSUES—SANGSUES.

50,000 SANGSUES reçues par les derniers arrivages, garanties hongroises et fraîches, à vendre en gros et au détail, à l'entrepôt général, rue Esplanade, [illegible] Chevaroit.

[illegible] J. F. BOURRAN.

NOYAUX—[illegible] à vendre par WILLIAMSON, SARATIN & GRATIAA, [illegible] 38 1/2, rue Poydras

150 [illegible] HARRIS, WILLARD & Co, [illegible]

Trépagnier [illegible]

[illegible] 25 juin—3en10 Député Greffier.

Bourcy & Gateau vs leurs créanciers.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite faillite, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Marie Chasentil, syndic des insolvables, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. J. VILLERE,
26 juin—3en10 député greffier

Succession de François Coulou.

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3378—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et aux autres personnes intéressées, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau définitif présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit tableau.

Par ordre de la Cour, le 18 juin 1852.
17 juin—3en10 ALF ROUSSEAU, greffier

No 4602—Henry Haskell vs ses créanciers.

ETAT de la Louisiane—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—La cession de biens par le failli est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers aura lieu au bureau de John E. Holland, notaire public, le lundi 19me jour de juillet 1852, à 10 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du failli et pour nommer un syndic ou plusieurs, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues—et il est ordonné que A. T. Steele soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nlle-Orléans, ce 15 juin 1852.
CHS. WEYSHAM
16 juin—3fen10 Député Greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Dr Philippe Albazzi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu J. A. Fontenette, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour W. K. WANTON,
18 juin—3en10 Député Greffier

Succession de John Orlinge.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Christine Orlinge, administratrice de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, Wm. K. WANTON,
1er jn—3en10 Député Greffier

Succession de Adrienne Monier, femme décédée de Pierre Brugnot.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Brugnot administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. WM K WANTON,
16 juin—3en10 Dép. Greffier

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Succession de Isaac Stewart—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par William S. Stewart, exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
16 juin—3en10 Wm K. WANTON, député greffier

Succession de Wm. D. Tousard.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Il est ordonné [illegible] tableau de distribution [illegible] approuvé et homologué.

Par ordre de la Cour.
Bureau du greffier, Nouvelle-Orléans, ce 17 juin 1852.
CHAS. WEYSHAM,
17 juin—3en10 député greffier

Succession de Henry T. Oviatt.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par [illegible], administratrice de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. BOIS-BLANC,
21 juin—3en10 député greffier

Succession de Thérèse Kraemer, alias Wilhelmina Strahl.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que [illegible] a présenté une pétition à la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de Thérèse Kraemer, alias Wilhelmina Strahl, avis est par le présent donné à toutes personnes qui y ont intérêt d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
Bureau du Greffier, Nouvelle-Orléans, ce 17 juin 1852.
CHS. WEYSHAM
18 juin—3en10 Député Greffier

Succession de Angélique Dorlon Vonnet.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Ro[illegible], exécuteur testamentaire, ne serait pas approuvé et homologué.

Par ordre de la Cour, A J VILLERE, dép Greffier

Succession de Archibald W. Johnston.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes les autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Henry T. Lonsdale, exécuteur, et Mme Rebecca Johnston exécutrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains répartis conformément aux dits comptes.

Par ordre de la Cour. A. BOIS-BLANC,
22 juin—3en10 Dép. Greffier

Succession de Mlle Rosine Heiberg?

ETAT DE LA LOUISIANE—Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 3372—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et aux autres personnes intéressées, d'avoir à déduire sous dix jours à partir de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte et tableau présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour ALF. ROUSSEAU,
22 juin—3en10 Greffier

Bureau des Terres de la Louisiane.
Baton-Rouge, 7 avril 1852.

AUX porteurs de certificats de terres, émis par R. Chris Loucks, ci-devant register du Bureau des terres.

Vous êtes par le présent notifiés, conformément à une résolution adoptée à la dernière session de la Législature et approuvée le 4 mars 1852, de présenter les certificats que vous possédez, dans par lui Chas Loucks, au Register du bureau des terres à Baton Rouge, afin de s'assurer de ceux qui sont faux pour les soumettre à la prochaine session de la Législature. W. H. CRENSHAW,
10 av—4m Register

REÇU par le Wm Penn, de New-York, un assortiment de baleines de toutes longueurs, pour robes et corsets,
Perles, Bloomers, aiguilles Warren;
Epingles de nombres assortis;
Cartes [illegible] et autres;
Fil Marshall 1re et 2me qualité;
Fil Alexandre de tous numéros.

Par le Silas Holmes:
2000 cordons [illegible] yarde,
100 grosses lacets corsets,
50 do marteaux à tapis;
Eventails [illegible]
Carcarille en boites;
Peignes fins en ivoire, et autres articles.
Le tout à vendre en gros seulement, aux prix les plus modérés, par CHASSANIOL & BOULENGER,
2jn encoignure Chartres et Conti

EN débarquement du navire Arendal, de Bordeaux:
8 quarts Eau-de-vie vieille Samuel Richard,
5 huit èmes do do do.
8 barriques vin St-Julien Médoc, pour familles,
20 do vin rouge ordinaire,
45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par GILDEMEESTER & Co, 17 juin 33, rue Gravier

Bottes, Souliers et Brodequins.
320 caisses en débarquement des navires Emperor, New England et Concordia.

Aussi:
Par le navire Sea Lion de Philadelphie—10 malles bottines et pantoufles d'été, pour dames façon Jenny Lynd, couleur claire, ensemble: un assortiment de guêtres et bottines à lacets, couleurs fantaisie, pour enfants, à vendre par E. & W. DUNBAR, 5 Magasins 12 mars

Chapeaux, Chapeaux!

200 douzaines chapeaux fins de paille d'Italie, pour hommes et pour enfants; à vendre par JOSEPH LANATA, 16 m 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse

EN débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Queyries,
18 demi-barriques vin blanc Sauterne,
8 barriques vinaigre blanc,
25 caisses do do,
25 " do à l'estragon,
50 do mastic à bouteilles,
200 paniers anisette superfine,
2 caisses confitures assorties,
8 caisses moutarde, à vendre par FERBOS FRERES,
11 m—15f 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine

VINS—30 barriques vin rouge fin de Talence,
20 " " St. Julien,
15 " " Cantenac,
10 " " Château Margaux,
4 " " Lafitte,
4 " Haut Brion pape Clément.
300 caisses vins fins de divers crus,
40 caisses de 12 bouteilles vin Haut Brion pour dessert.
20 caisses de 24 1/2 bouteilles do do do
A vendre par FERBOS FRERES,
1 juin 247 et 249, Royale enc. Dumaine

AVIS.

AYANT été choisis par MM. Lengles & Co. de St-Louis, comme agents des produits de leur fabrique de **CONSERVES ALIMENTAIRES**, nous prévenons le public et les acheteurs en général que nous venons de recevoir un assortiment des plus complets de cette marque, tels que consommés, juliennes, asperges, fricandeaux, pâtés et gélatines, et autres de toutes sortes, que nous vendrons à des prix bien réduits.

FAURES & NORMAN,
Successeurs de Lorraine & Co.
24 av—6 m 33 et 35, rue Royale, enc. Douane

F. QUADRAS & Co., 16, RUE DE LA DOUANE, **Importeurs de produits de la Havane**, tiennent constamment un grand assortiment de cigares de la Havane de la célèbre marque El Dasade, et de tabac en feuilles des meilleures Vegas.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—1000 caisses en magasin, consistant en un assortiment général de chapeaux à la mode, en soie, feutre, castor, panama, feuilles de palmier, etc., à vendre à des conditions libérales par JOHN MIGH[illegible], 21 mai 8, Magasins

La plus belle découverte qui [illegible] jours, avec laquelle chacun [illegible] quelques heures d'étude, son [illegible] UN PARFAIT MEDECIN.

MONSIEUR DESCHAMPS, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] & Co.
ENCANTEURS,
Bureau et dépôt, 20, rue du Camp.
Ventes de meubles, lundi, jeudi et samedi.
[illegible] promptitude des ventes [illegible]

SALLE D'ENCAN,
No 20, Vieille-Levée.
Jours réguliers pour la vente:
Lundis et Mercredis.
Avances d'argent sur dépôt de marchandises.
Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851.

REDUCTION! REDUCTION!
Avis aux Entrepreneurs.

LES soussignés ont l'honneur de faire savoir aux entrepreneurs, leurs amis et le public en général, qu'à partir du cinq mars prochain, ils vendront leurs bois de plancher embouvetés, voliges dressées et leur lattes à plafond, aux mêmes prix établis par leurs confrères du nouveau Canal; de plus, ils leur offrent un article nouveau pour remplacer les weather boards comme doublage de maison en bois, cet article est infiniment supérieur à tout ce qui a été employé jusqu'à présent, tant en apparence qu'en durée; ils espèrent obtenir une préférence des connaisseurs, tant par la qualité de leurs produits que par la manière dont ils sont travaillés et surtout par le peu de métrage qui existe dans les largeurs et leurs nombres d'ordre.

DE POUILLY & GAGNET,
4mo Vieux-Bassin

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magasins et Commune,
Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de **marchandises sèches américaines et européennes**, convenables pour ce marché, et qu'elle offrent à vendre à des conditions avantageuses.

Leur stock de **marchandises sèches** comprend les articles suivants:

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises;
COTON de Lowell 4-4, 4-4;
COTON blanc et écru 3-4, 7-8, 4-4;
LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow;
LINSEYS à carreaux pour domestiques;
FLANELLES blanche, bleue, jaune, rouge et verte;
COTONNADE et DENIMS épaisse et légère pour habitation;
MOUCHOIRS MADRAS et imitation pour négresses;
SATINETS bleu, noir et mêlé;
CALICOS, guingham, coton et bardière français;
CALICOS mérinos, **ALPACCAS** et la mhomme anglais;
BAS, chemises de peau, caleçons et **GANTS** anglais;
BAS et chemisettes allemands;
MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche, en couleur et à dentelle;
TOILE D'IRLANDE;
BRETELLES en gomme élastique, cols, dentelles, etc;
PARAPLUIES en soie et coton.

Ils offrent aussi en vente un assortiment complet de **BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX**, manufacturés pour eux.

Chaussures de Russett,
Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,
En peau de veau et kip, de de bœuf, pour habitants, pêcheurs, etc.

Brodequins,
En cuir patenté, peau de veau et de bœuf, de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants.

Bottines, Brodequins et souliers,
Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,
De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants et très convenables pour ce marché. Les acheteurs sont respectueusement invités de venir examiner notre stock avant de faire leurs achats.

NORTH BROTHERS

HOPITAL LUXEMBERG.
Situé sur le Shell Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr. C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est éloignée sur une vaste échelle, les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées: les salles ordinaires sont grandes, peu encombrées de lits et offrent aux malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Etablissement offre d'agréables ombrages aux convalescents.

PRIX DE LA PENSION:
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " 2e classe, 2 "
" " 3e classe 1 "

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix de leur des deux ont été extra.

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr J. RHODES,
15 sept—1an 162, rue Canal

CONSERVES—Nouvellement reçu de Leroy Langlet de St Louis, par le steamboat Illinois, Pâtés de bécassines truffés, du rôti [illegible],
Do de grives, do de perdrix,
Do de foie, do de bécasses,
Do de dindes sauvages,
Do de lièvres, do de pluviers,
Thon, terrines de bœuf bouilli,
Lard de sourdou [illegible].
En boites, demi et quart de boites, à vendre par QUEYROUZE & LANGFORD, Agents
27 mai—13f 11 et 12 rue [illegible]

VINS en barriques et demi barriques—[illegible] vin rouge St-Julien Médoc, bon ordinaire,
50 barriques vin rouge St Estèphe Médoc dito,
20 do do do St Emilion Nos 1, 2, 3 et 4,
45 do do do Cantenac Médoc,
20 do do do Château Margaux,
15 do do do Château Léoville,
20 do do do Château Lafitte,
75 demibarriques do Montferrand,
20 do do do St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4,
20 do do do St Julien Médoc,
20 do do do Château Margaux,
20 do do do Château Léoville,
25 do do vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par NUMA LACOSTE,
14 mai 147 rue Royale

EN débarquement du navire Kilby, venant de Bordeaux:—20 barriques vin rouge Pauillac Médoc, 20 barils vin blanc Haut Sauterne,
25 caisses cerises à l'eau de vie,
do do abricots, do
do do poires, do
do de zeste d'oranges pour Curaçao,
A vendre par NUMA LACOSTE,
21 mai 147, Royale

A VENDRE—En débarquement du navire Lord Ashburton, arrivé du Havre—2 fromages de Gruyère, de huit pieces chaque, par J. N. CURIEN,
24 mai Encoignure Condé et Douane

REÇU par le steamer Europa, arrivé de Cincinnati, et à vendre en magasin—
10 barils vieux Monongahela whiskey,
5 do do peach brandy,
10 do brandy commun, 1re preuve,
5 do genièvre do do,
[illegible] de jambons préparés pour famille, en dépôt par J. N. CURIEN,
Encoignure Condé et Douane.

VIN D'ARGENTINE CHAMPAGNE—
[illegible] pipes cognac Legier Brand, 1re preuve,
5 do do Jean Le Bers & Cie 1847,
3 do do [illegible] champagne,
2 do do Pt. Gabriel, qualité supérieure,
3 do do Biquet Thorche & Cie 1847,
50 paniers vin Champagne en grandes et demi bouteilles, de la marque Eugène Cliquot, à Reims, qualité supérieure,
30 caisses kirsch des marques Ed. Pernod et Yersin et Lecoultre,
30 do absinthe de C. F. Berger et Auguste Levrera et Lecoultre.
A vendre en magasin par J. N. CURIEN,
Encoignure Condé et Douane

Fdo de FUENTES. J. CHALAMD
FDO. DE FUENTES & CO.,
Négociants Commissionnaires.
IMPORTATEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE [illegible] ET CIGARES DE LA HAVANE, ETC.
22, Vieille-Levée.

FERBOS FRERES,
247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine.
Importeurs de produits d'Europe
[illegible] en gros et en détail. 26 fev

HENRY VALETON,
90, rue St Louis,

OFFRE à vendre de directe importation et à prix réduits:
100 barriques vin rouge bon ordinaire;
25 do do supérieur pour famille;
50 barils vin blanc Haut Sauterne;
200 caisses vin rouge bon ordinaire;
100 do vin [illegible] à Haut Brion de Larose;
25 do [illegible] Cantenac;
150 do vin [illegible]
250 paniers champagne supérieur de nouvelle importation;
110 caisses vin du Rhin des meilleures marques;
125 caisses divers vins, sauternes, de Bourgogne, Chablis, Sherry, Madère, Porto, Alicante, etc.;
20 barriques Madère et Porto;
25 futailles **Cognac** de diverses qualités;
2 huitièmes vieux Cognac 1795 à $9 le gallon.

Liqueurs:
1200 paniers anisette fine, surfine et surperfine;
100 caisses curaçao de Hollande;
100 do marasquin de Zara;
100 paniers guignolet d'Angers, véritable.
300 caisses liqueurs assorties, fines, surfines et superfines,
20 do liqueurs superfines flacons pu celulus;
20 do curaçao blanc, supérieur;
20 do kirsch et absinthe suisse supérieure;
100 do wine bitters, peppermint, noyau, eau verte, crème de thé, Dantzick, et en général les meilleures boissons, à la bouteille, à la douzaine, ou au galon.

Conserves:
70 caisses de 1/2 demi bout. sardines J Penceau;
12 do de 12 boîtes des fruits assortis au jus do,
12 do cèpes et champignons à l'huile et naturel;
40 do petits pois, truffes et pâtés truffés;
30 do fruits à l'eau de vie et au sirop;
[illegible] do saucissons assortis, anchois à l'huile, olives farcies, fruits secs, fromages, thé et café, des meilleures qualités, sirops assortis, chocolat, etc., et un assortiment des meilleures groceries. 12av

FASHIONABLE STORE,
Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU prévient ses amis et le public en général qu'il a reçu par les derniers arrivages de France un **assortiment d'articles d'été**, tels que coutils, piqués, merinos, draps légers très légers et de couleurs assorties; 60 douzaines de chemises toile extra-fine, nouvelle coupe. Par un arrangement fait à Paris avec le premier chemisier, il sera toujours à même de fournir cet article à ceux qui désirent du beau linge.

Devant partir pour l'Europe vers le 10 ou le 15 mai, comme par le passé il se chargera, et avec soin, des commandes qu'on voudra lui confier.

Les personnes qui lui doivent sont priées de venir régler au plus tôt, et celles à qui il doit sont aussi priées de présenter leurs comptes pour être soldés.

J. DUCOURNAU,
19av Encoignure St-Charles et Commune

EN débarquement du navire San Pietro,
100 caisses olives vertes, 100 do Amelous,
50 caisses câpres, 25 do olives farcies,
120 do vin muscat, 100 do vermouth,
25 do marasquin de Zara,
50 barriques vin Bergasse.
A vendre par LANATA GANDOLFO & Co.
18 juin 9 et 10, rue Jefferson

J. S. HOGAN—
Etant le seul agent, pour la vente des Charrues de Maysville, Kentucky, des célèbres manufacturiers de Hall et de Ballenger, a en magasin un grand assortiment en fonte et en fer battu, qu'il offre aux prix des manufactures, savoir:

125 charrues de Hall en fer battu, sans coutre

103	"	"	No 1	$5 00
67	"	" avec	" 1	7 00
22	"	"	" 2	9 00
8	"	Flukes	" 1	12 50
9	"	"	" 2	15 00
10	"	" Sub soil	" 1	7 00
73	"	Ballenger en fer battu sans coutre,		
			No 1	5 50
150	"	"	avec coutre,	
			No 1	7 00
98	"	"	avec coutre,	
			No 2	9 50
59	"	"	avec coutre,	
			No 3	11 00
15	"	Flukes	No 1	12 00
11	"	"	No 2	15 00
10	"	Bollanger (Yankee extended Bar,)		
			No 1	3 25
98	"	"	Extended bar,	
			No 2	4 75

Avec un assortiment de Quincaillerie pour habitations, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et Irlandaises, pentures à plaques et à gonds, meules pour moulins, colliers ordinaires en cuir et écossais; cordes de Manille et goudronnées, scies de long pour moulins, et passe-partout, limes de toutes espèces, poulies en fer avec roues de 7 pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain, acier en barres; aussi: huile de lin, huile à lampes et de lin, esprit de Térébenthine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.

J. S. HOGAN,
1er jan Encoignure Douane et Levée

REÇU par les derniers navires de France, d'Allemagne et de New-York, un grand assortiment de merchandises variées.

En débarquement du State of Maine, un beau choix de fleurs artificielles, broderies, rubans, parfumeries, etc.

A vendre en gros seulement par CHASSANIOL & BOULENGER,
Encoignure Chartres et Conti.

VENTES A L'ENCAN.

Meubles! Meubles!
Pour cause de départ.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI, 28 juin 1852, à dix heures, M. il sera vendu au No 248, rue St Claude,

UN MOBILIER consistant en lits, tables, chaises, armoires, sophas, consoles, berceuses, fauteuils, glaces, armoires, tapis, pendule, ornements de cheminées, rideaux, verrerie, porcelaine, faïence, ustensiles de cuisine, etc, etc.

Conditions, comptant. 25 juin

Actions de la Compagnie de la Banque du Canal:
Succession de Wm. S. Barr.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan le mardi, 29 juin 1852, à midi, à l'Arcade Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du 10me district de la Louisiane daté du 10 juin 1852.

Cinq actions de la Compagnie et Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, payées en plein, appartenant à la succession de Wm. S. Barr.

Conditions, comptant au moment du transfert des actions. 19 jn 3en 10j

Compagnie du Chemin de Fer de Jackson et du Nord.

Nouvelle-Orléans, 2 avril 1852.

LE public est notifié que les livres de souscription au fonds capital de la Compagnie du chemin de fer de Jackson et du Nord sont maintenant ouverts au bureau de la Compagnie No 17, Commerce Place, et resteront ouverts pendant quatre mois en Louisiane et dans l'état du Mississipi, conformément à la septième section de la charte.

A. D. BUCKNER, Président pro. tempo.
JOHN CALHOUN, secrétaire. 2av

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Réduction de prix.
Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851

AVIS—A dater du 1er novembre prochain, les réductions suivantes auront lieu dans les prix de transport sur ce chemin:

A Lafayette—Paquets de 50 tickets	$2 00 cts.
A Lafayette—Billets personnels et mensuels	4 00
A l'Avenue Napoléon—chaque tickets	10
A Carrollton—Paquets de 30 tickets	5 00

Tous les autres tarifs restent les mêmes.
Par ordre de la direction:
11 oct CHARLES BAQUIE, Secrétaire

CAFE de la Havane—Prime vert, bonne de récolte, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
22 jn 34 Vieille Levée

TABAC en feuille de la Havane—En tercios, de Vuelta de Abajo pour capes et tripes, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
22 jn 34 Vieille Levée

MIEL de Cuba—En barils, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
22 jn 34, Vieille Levée

AMIDON—Très bon de la Havane, en magasin et à vendre par DELVAILLE & MORENO,
22 jn 34, Vieille Levée

CONSERVES—Sardines à l'huile en 1/4 1/2 et grandes boites, saumon et homard à l'huile, petits pois au naturel et truffes du Périgord. Le tout de la marque bien connue de A. Gillet, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
23 juin 182 et 186 Royale

SAUCISSONS—[illegible] caisses divers assortis,
100 do Cèpes capote,
50 do Anchois en saumure,
30 do do à l'huile,
10 do Thon mariné, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
23 juin 182 et 186, Royale

PRUNES sèches—12 caisses prunes en boites de [illegible], 5 caisses prunes en [illegible] pots, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
23 juin 182 et 186, Royale

VINS rouges et blancs—En barriques et caisses de 12 grandes et 24 demi bouteilles, des marques, St Julien, Pauillac, Château St Cirran, Chat St Corbian, Queyries, Château Haut Brion, St Estèphe, Cantenac, Médoc, Haut Sauterne, etc, etc, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
23 juin 182 et 186, Royale

EAU DE VIE—Des marques cognac, Martellon 1re preuve, M. Duriol 1re preuve, A. Maurel 1e preuve, J. B. Clere 1re et 4me preuves, J. Duranteau Fine champagne, H. Sutton, 1800 et 1821 1re preuve, en magasin et à vendre par B. TALAMON,
23 juin 182 et 186, Royale

BOUTEILLES vides—[illegible] paniers bouteilles [illegible] en magasin et à vendre par B. TALAMON 182 et 186, Royal

200 Caisses vin rouge diverses marques
100 do blanc do do
20 caisses vin rouge Château Lafitte, vieux,
15 do do Haut Brion do
15 do do Château la Rose, do
A vendre par NADAU DU TREIL,
St Louis

E[illegible] vin blanc Sauterne,
35 1/2 do
100 barils vin blanc diverses marques, à vendre par NADAU DU TREIL,
St Louis

50 Caisses vin muscat;
100 paniers Champagne diverses marques;
50 barriques imitation Brandy;
25 do do Brandy ordinaire,
25 do do N. Y. Gin, à vendre par NADAU DU TREIL.

EN débarquement du navire Windsor Fay, du Havre, 40 paniers de 12 bouteilles champagne Ge[illegible] Jenny Lind.
25 paniers de 24 1/2 bouteilles champagne do
36 caisses de 12 bouteilles Bourgogne Chambertin
25 caisses de 24 1/2 do do do
[illegible] saucissons de Lyon, supérieurs.
A vendre par HENRY VALETON
90 St Louis

Huile d'olives—Huile d'olives.

300 Paniers Huile d'olive, 24 onces, en débarquement du navire San Pietro, de Marseille, à vendre par BERNARD TURPIN,
12 jn 20 Vieille Levée

[illegible]

[illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24 Douane

[illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24 Douane

[illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24 Douane

[illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24 Douane

30 [illegible] à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24 Douane

[illegible] à vendre par CONVERSE & Co, 97 Tchoupitoulas

WHISKY MONONGAHELA—[illegible] barils, [illegible] vieux, à vendre par CONVERSE & Co, 97 Tchoupitoulas

CORNICHONS & CATSUPS—[illegible] caisses [illegible] à vendre par CONVERSE & Co, 97 Tchoupitoulas

R[illegible] à vendre par CONVERSE & Co. 97 Tchoupitoulas

FARINE de Riz et [illegible] à vendre par CONVERSE & Co, 7av 97 Tchoupitoulas

H. BONNABEL, encoignure Natchez et Tchoupitoulas, offre à vendre à prix réduits et en gros ou en petite quantité, un grand assortiment de toute espèce de drogues pour epices, telles que:

Extraits de toute sorte. Composés et sels d'opium
Vermifuge de tout sexe,
Salsepareille do do
Serpentaire de Virginie de 1852, en balles,
Camomille romaine et allemande,
Crème cristallisée de six [illegible],
Sucre candi blanc et rouge, houblon de 1852
Colle de poisson naturelle et artificielle,
Plantes, fleurs, et racines de toute sorte,
Poudre de Vallet,
Capsules de Mothes et de Raquin,
Moutarde en grain et en poudre,
Super carbonate de soude,
East Powders, nouvelle forme,
Chloroforme, acide acétique, caboue! &c. 18 juin

ADE. Z. CAVELIER
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 165,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19fev

J. F. LELIEVRE
J. F. LELIEVRE rappelle aux habitués de son magasin qu'il continue à vendre à une forte remise **pour du comptant**, les articles de sa fonds, consistant en:

Livres de prières et de piété.
Livres classiques,
Images, chapelets, médailles, &c. &c. &c.

Ayant une grande quantité de livres élémentaires les marchands de la campagne et les instituteurs trouveront à s'approvisionner dans son magasin à meilleur marché que partout ailleurs.

Il lui reste quelques années des journaux suivants, qu'il offre aux prix ci-dessous:

L'Illustration, au lieu de $6—$4.
Echo des Feuilletons, au lieu de $2 50—$1.
Journaux des jeunes filles, au lieu de $4—$1 50.

Quelques autres incomplètes des mêmes journaux au moyen desquelles on pourra compléter les livraisons perdues par les abonnés:

Illustration, le mois 50 cts.
L'Echo des Feuilletons, le mois, 15 cts.
Journaux des jeunes filles, 20 cts.

Il continue à se charger des abonnements aux journaux politiques, littéraires, scientifiques et d'agréments, et de toute commission en librairie ou autre.

Nota—Les ventes sont positives, aucun objet vendu ne sera repris ni changé.

Il lui reste encore une suite de médicaments homœopathiques, accompagnés d'un volume en anglais, qu'il vendra à bon marché pour clore cette consignation. 26fe

Aux Teinturiers.

ACIDE—10 tourilles acide sulfurique du Nord concentré,
5 barils acide nitrique du Nord, concentré,
20 " do muriatique do
20 barils Campêche
10 boites ext ait de Campêche,
10 barils fustic, 4 barils bois du Brésil,
3 " Pernambouc,
30 " du Rocou en pâte,
200 " prussiate de potasse,
500 " chlorure de chaux très fort,
25 " graines d'Avignon,
A vendre par P. CUSACHS,
1jn Encoignure Royale et St Philippe.

L. R. DELRIEU,
MÉDECIN VÉTÉRINAIRE LAURÉAT

Des écoles vétérinaires de France, a l'honneur d'informer MM. les amateurs, propriétaires, industriels et administrateurs, qu'il vient de s'établir en cette ville, pour y exercer la médecine vétérinaire.

M. Delrieu traite indistinctement tous les animaux domestiques, chevaux, mulets, vaches, etc. etc. Il prend les animaux malades en pension ou se rend à domicile.

Il a ouvert, chez lui, un registre pour les ventes et achats d'animaux.

Son cabinet de consultation est ouvert tous les jours de midi à 3 heures, rue de CHARTRES, 115 entre St Louis et Conti. 27 av—1a

B. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Levée.

ON trouvera constamment des billards neufs et d'occasion, ainsi que tous les articles concernant le billard, tels que, tapis, billes, queues, etc. Des bandes gommes élastiques patentées garanties pour cinq ans et plus, pour la justesse de la bille. On trouvera aussi des tables et billards en ardoise pour le bi des billards, supérieures à celles en bois, jeux de loto, billards, jeux de Tenpin Alley,—Aussi—une nouvelle règle de jeu pour la partie à quatre billes.

N. B. On trouvera dans le même établissement des billards ronds, nouvelle invention avec ou sans blouse. Ces billards ont été proclamés par les premiers joueurs de Paris supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Les personnes désirant voir l'effet de ces billards ronds, peuvent s'adresser au 35, rue de la Commune, à côté du Verandah, chez M. Lang, Oriels Store

MADERE—150 1/2 barils do bonne qualité,
[illegible] do do do.
SHERRY—50 1/4 barils de bonne qualité,
[illegible] do do do, à vendre par WILLIAMSON, SARATIN & GRATIAA,
38 1/2, rue Poydras.

VENTES DE CE JOUR

Marchandises sèches, étrangères et du pays.
PAR VINCENT & Co, Encanteurs.
43, rue Bienville.

AUJOURD'HUI samedi, 26 juin, à 10 heures, coton nade française, mousseline suisse, bas, indiennes de fantaisie, alpaca lustre coton blanc et écru, toile d'Irlande, linge de table damassé, parapluies, mouchoirs à carreaux, guingham, cassinettes, ginghams, tissus, toile, listados, jaconat français, en coutil, linon, cambrick blanc et en couleur, draps de lin, etc. 26 juin

Vanille, Cacao, Vin blanc, &c.
PAR BERNARD TURPIN.

AUJOURD'HUI samedi, 26 juin 1852, à 10 heures il sera vendu à l'encan, au magasin No 20, rue Vieille-Levée:
2 caisses Vanille;
4 barils Commune de la Havane;
12 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses cerises à l'eau-de-vie;
10 quarts vieux Cognac fine coupe.
AUSSI
30 sacs Cacao légèrement avarié.
Conditions, comptant. 26 juin

Planches et Chalands.
PAR J. L. CARMAN & Co

LE samedi 26 du courant, à 4 heures et demie P. M. il sera vendu à l'encan, sur la Levée en face de la rue St Joseph, pour le compte et risque de J. A. Trevadeis:
400 pieds (plus ou moins) **Bois** 8 sur 6, 4 sur 4 et 5 sur 5, et 3 pouces.
Aussi en même temps et sur même lieu—500 pieds (plus ou moins) planches de cyprès, 3 chalands, et 400 poteaux de cèdre et pin, actuellement déposé à la levée de l'habitation Lombaia.
Conditions—comptant 24 juin

Vente sans réserve pour régler un compte.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi, 26 juin 1852, à midi, à la Bourse de la Cité [illegible]:

Un lot de terre situé [illegible] rue St Bernard, entre [illegible]

Conditions—$100 payable le 1er janvier 1853, la balance comptant.

Vente d'esclaves sans réserve pour opérer un partage.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

IL sera vendu samedi 26 juin 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis: [illegible] âgé d'environ 26 ans, bonne [illegible] de confiance.
[illegible] âgée d'environ 32 ans, bonne [illegible] cuisinière [illegible]
Garanti exempt aux vices rédhibitoires. Actes de vente par devant J. Cuvillier, notaire public. 26 juin

Jeune négresse créole.
PAR S. GUINAULT, Encanteur,

IL sera vendu samedi 26 juin 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, [illegible] jeune négresse [illegible], 11 ans, domestique [illegible]. Conditions comptant 25 jn

VENTES A L'ENCAN.

Actions de la Compagnie d'assurance des Négociants.
PAR VINCENT & Co, encanteurs.

IL sera vendu le lundi 28 juin 1852 à la Bourse St Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du 4me district, en date du 4 juin 1852, dans l'affaire de succession:

100 actions de la Compagnie d'assurance des Négociants.
Conditions—comptant. 25 juin

Reçu par le navire [illegible] de Paris [illegible] assortiment de **DROGUES, ESSENCES MÉDICINALES, &c**, LES ESSENTIELLES ET PARFUMERIE [illegible]

VINAIGRE [illegible] d'Alcool [illegible]

[illegible]

Saponides [illegible] pour adoucir [illegible] la peau [illegible]
Eau de [illegible], Dr. [illegible]
[illegible]

Essence [illegible] Salmon,
[illegible] de Bussey, de Lorraine,
Essence [illegible] de Walshed
[illegible]

Huile essentielle d'amandes amères, etc. etc., A vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, rue Dauphine et Douane. 5mars

Dr. P. BLANCHARD,
Chirurgien dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, et qu'il a rouvert son cabinet, **rue Royale, No 104**, en face [illegible] de la Louisiane [illegible]

DR. L. DUCHAMP,
chirurgien dentiste.
[illegible] No **230 Chemin du Bayou**

H. Nourré, (C. Masporeau, A. (Losbergue,) D. Garcia,
25 RUE [illegible] ET STE ANNE **25**
Magasin d'Article de Ménage et Manufacture d'ouvrages en ferblanc, en tôle et zinc.

H. VABRE & CO.,
SUCCESSEURS DE
S. MASPEREAU & Co.

TOUJOURS [illegible]

[illegible]

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co informent le public que [illegible]

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture à [illegible] A. M.
Dernière voiture à [illegible] P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture à [illegible] A. M.
Dernière voiture à [illegible] P. M.

Departs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, Troisième Municipalité:
Première voiture à 6 heures A. M.
Dernière voiture à 7 1/2 P. M.

De la rue de Canal:
Première voiture à [illegible] A. M.
Dernière voiture à [illegible] P. M.

[illegible] à vendre au No. 52 rue des Magasins

A LOUER.

Les magasins [illegible] rue Royale, à gauche de l'entrée le "Hotel St Louis."

Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit.

Le magasin situé rue St Louis, présentement occupé comme bureau de la Banque des Citoyens.

S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS. 25 av—

A louer [illegible] Quartier et Hôpital [illegible] JUAN Y DE EGANA, 47 rue [illegible]

A LOUER [illegible] Conti et Hôpital, ainsi qu'une deux [illegible] même endroit. S'adresser [illegible] LABORDE & XIQUES, 37 rue Commune

Propriété à vendre à longs termes.

LA maison [illegible] et magasin 161, rue de la Douane, la maison [illegible] Pour les conditions, s'adresser à JAS. E NORTH, [illegible] Magasins

Aux distillateurs et parfumeurs.

A vendre [illegible] les essences ci-après:
3 boites essence [illegible]
10 do do anisette pure,
15 do do absinthe [illegible]
5 do do cédrat pure,
10 do do [illegible] pure,
100 livres do [illegible]
25 do do d'anis vert pur,
150 do do [illegible] pure,
200 do do [illegible] pure,
150 do do [illegible] pure,
25 do do [illegible] pure,
50 do do [illegible] pure,
50 do do Wintergreen, pure, nouvellement reçues, à vendre par P. CUSACHS
12 mai Enc. Royale et St Philippe

Eau de Seltz.

NOUS avons pris des dispositions pour diminuer le prix de nos Eaux de Seltz. Nous les vendrons à dater de ce jour au comptant:
Grandes bouteilles champagne, 75 cts les 12, sans le verre;
[illegible]
Demi-bouteilles champagne, 50 cts les 12, sans le verre;
[illegible]
Nous reprenons toujours le verre pour le même prix.

ALEXIS & LEVIS,
Encoignure Royale et Bienville

VINS—[illegible] caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles—150 caisses de 12 bouteilles vin rouge Saint Estèphe Médoc; 40 c. 24 1/2 b. St Estèphe Médoc 120 c. 12 b. Hautbrion; 40 c. 24 1/2 b. Haut Brion; 80 c. 12 b. St Julien Médoc; 50 c. 24 1/2 b. St Julien Médoc; 120 c. 12 b. Château Margaux; 50 c. 24 1/2 b. Château Margaux; 20 c. 12 b. Château Lafitte; 25 c. 24 1/2 b. Château Lafitte; 25 c. 12 b. Château Léoville; 75 c. 24 1/2 b. Château Léoville; 40 c. 12 b. Gruau Larose; 25 c. 24 1/2 b. Gruau Larose; 240 c. 12 b. vin blanc Haut Sauterne; 25 c. 24 1/2 b. Haut Sauterne; 60 c. 12 b. Haut Barsac; 30 c. 24 1/2 b. Haut Barsac, à vendre par NUMA LACOSTE,
14 mai 147, rue Royale

VIN rouge et vin blanc en caisses.
[illegible] caisses vin rouge St Julien,
40 caisses vin rouge St Julien, qualité supérieure,
10 do do do 24 1/2 bout, do,
12 do do do Château Margaux,
24 do do do Léoville 1844,
6 do vin blanc Haut Sauterne, 1/2 bouteilles;
5 do do Haut-Barsac, do,
7 do do Château Yquem, do,
A vendre par POREE & GIRARD,
7 juin 7, rue St Louis

E[illegible] du navire de la barque [illegible] venant de Bordeaux: 100 caisses de 50 1/2 boites sardines de A. Camus, à Rochelle. 5 caisses de 100 1/4 boites, même marque, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co.
17 et 19, rue St Louis

VEAUX—[illegible] en débarquement du Windsor Fay, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.

MERINOS couleur [illegible] en débarquement du Windsor Fay, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
15 mai

MADRAS français—3 caisses en débarquement du State of Maine, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
15 mai

CHINA GRASS, ou mousseline soie—Une caisse grande nouveauté, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
15 mai

CHAUSSETTES fantaisie, françaises — 2 caisses rayées et chinées, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
15 mai

CHAUSSETTES écrues, anglaises—2 caisses qualité extra-fine, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD.
15 mai

PAILLASSONS.
Vingt-deux cents et demi la yarde.

NOUS avons en magasin, et nous recevons constamment des principales manufactures des Indes Orientales, des PAILLASSONS, tels que Gonquo Mosking, etc, aux prix réduits de **vingt-deux cents et demi la yarde**. Il reste quelques pièces des célèbres paillassons **espagnols Monet.**

F. MALLARD & Co,
Magasin de meubles de [illegible]

Verreries au prix des manufactures!

75 COLIS verrerie, tels que gobelets, carafes, lampes, verres à vins, chandeliers, etc. etc. Achetés très avantageusement à l'encan, à vendre par F. C. CARRERE, rue Condé, No 22, Encoignure [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Installation d'une Boutique de Barbier.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI 28 juin 1852 à 5 heures P. M., il sera vendu à [illegible] Passage de la Bourse,
Le fonds d'une Boutique de Barbier, consistant en [illegible] chaises, console, fauteuils, tuyaux pour le gaz, etc &c.
Conditions—Comptant. 26jn

Succession de John Dunn.
PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.
[illegible]

SAMEDI [illegible] juillet 1852 à midi, il sera vendu à l'encan à l'Arcade Banks en vertu d'un ordre de l'honorable Cour [illegible] juge de la Cour du Troisième District Judiciaire de la paroisse Jefferson, [illegible] avril 1852, les propriétés suivantes appartenant à la succession de feu John Dunn, savoir:

Deux certains lots de terre, dans le 1er district, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Terpsichore, Apollo et Euterpe. Lesdits lots sont numérotés 1 et 2 et mesurent [illegible] pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bacchus, sur 127 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces terrains sont parfaitement situés pour résidences.

Conditions, comptant.
Les actes de vente devant A. Boudousquié not. pub., aux frais des acquéreurs. 26 juin—1

Pour Madisonville, Lewisburg et Mandeville.

Le beau steamer OPHELIA capitaine Warren A. Grace, partira du wharf du [illegible] à [illegible] P. M. [illegible] pour **Madisonville, Lewisburg et Mandeville.**

L'OPHELIA [illegible]

WARREN A. CUSHING & Co, agents.

NOUVEL ARRANGEMENT
Exclusivement pour les passagers de New-York et de la Havane.
Compagnie [illegible] Mail. [illegible]

Pour New York directement, via la Havane.

[illegible] des Etats Unis [illegible] Key West [illegible]

[illegible]

JAMES E. JENNINGS, [illegible]

Pour la Californie—[illegible] Compagnie des steamships à la place du Panama—Jour régulier de départ les 7 et 24 de chaque mois. Le magnifique steamship PHILADELPHIA capitaine John McGowan, partira de son wharf au pied de la place Jackson, mercredi 7 juillet, à 8 heures précises du matin, pour Aspinwall (Navy Bay), [illegible] steamer de la Compagnie de la malle [illegible] Panama pour San Francisco à l'arrivée des passagers et de la malle.

Il n'y aura pas de détention à Panama.

Le chemin de fer de Panama est maintenant en opération, et les chars vont jusqu'à [illegible] sur le Gorgona. Les passagers éprouvent de la sorte presque toutes les commodités de [illegible]; le danger et les dépenses qui occasionnent [illegible] au bord des steamers à Chagres. Ils y trouvent [illegible], sans frais, au [illegible] à Aspinwall. Le trajet en travers de l'isthme est à la charge des passagers. On ne prend point de passagers à bord.

C'est la voie la plus certaine et la plus économique pour la Californie, les passagers sont certains d'arriver à San Francisco quatre semaines après leur départ.

On peut se procurer des billets de passage en plein pour la chambre et l'entrepont en s'adressant à ARMSTRONG, HARRIS & Co.
[illegible] 45, Natchez [illegible]

POUR PHILADELPHIE.
Compagnie de Navigation à Vapeur de Philadelphie.

Le magnifique steamship STATE OF GEORGIA, du port de 1291 tonneaux, capt. John E. Wilson commencera ses voyages réguliers et partira de Savannah le [illegible] juin [illegible] et le 16 et 25 août et ainsi de suite.

Ce navire a été construit pour la vitesse, le confort et l'agrément, [illegible]

Passage à la chambre, pour Philadelphie $[illegible]
[illegible] New York $[illegible]
Entrepont $[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à PADELFORD, FAY & Co, agents à Savannah, [illegible]

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.
Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine LYON, ALABAMA, Capitaine LUDLOW

Partiront de Savannah et de New York, tous les samedis. Ces steamers du port de [illegible] tonneaux, et sont insurpassables pour la sûreté, la vitesse et le confort.

[illegible]

PADELFORD FAY & Co, Savannah
SAMUEL L. MITCHELL [illegible]

Paquebot régulier des Attakapas.

[illegible]

Pour les Attakapas.

Le [illegible] ANNA No 2 capitaine [illegible] partira [illegible] pour Franklin, Centreville, [illegible] St Martinville, [illegible] Nouvelle Ibérie, [illegible]

[illegible]

AVIS est par le présent donné aux personnes qui sont en retard de faire [illegible]. DANIEL COOK [illegible] à la ville de Plaquemines, Iberville, [illegible]

PAUL LACROIX,
9 mai 13 rue Toulouse

Pour Tabasco—La goélette [illegible] ANITA, capitaine Loterie, partira [illegible] grande partie de son chargement engagée, et partira à bref délai. Pour balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à LEOPOLD JEANSET & Co
21 juin 22, rue St Louis

Pour Tampico
La goélette [illegible] MARY ELLEN, capitaine Henry Earl, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira dans le plus bref délai. Pour balance du fret ou passage, ayant de [illegible] engagements, s'adresser à bord ou à DELVAILLE & MORENO,
34, Vieille Levée

Pour le Havre—[illegible] JUNIUS, capitaine de Eskine ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à H. V. PANTER, 25 rue Carondelet.

Pour passage ayant de [illegible] capitaine à bord, [illegible]

Pour le Havre—Le navire [illegible] COLUMBIAN, capitaine Alfred L. Bird, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira [illegible] Pour balance du fret, ou passage ayant de superbes emménagements pour passagers de chambre et de 2e classe, s'adresser au capitaine à bord ou à H. V. PANTER,
4 juin 25 Carondelet

Pour le Havre—Le magnifique paquebot régulier, navire DIRIGO capt. Cooper, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et prêt à bord, partira promptement. Pour 300 balles de coton, s'adresser à H. V. PANTER, 25, Carondelet

Pour passage, ayant des magnifiques emménagements, s'adresser à bord au capitaine, au pied du 1er District 2mai

AVIS.
Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main, et recevront [illegible], un assortiment complet de **bottes, souliers et chapeaux**, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits [illegible]

Brodequins.
Russett pour hommes, jeunes gens et enfants, [illegible]
Kip, veau patenté, veau, veau [illegible]

Bottes.
Pour hommes, garçons, [illegible]

Guêtres, Bottes et Brodequins.
Pour dames, demoiselles, [illegible]

Chapeaux et Casquettes.
Pour hommes, [illegible]

[illegible]

JAMES E. NORTH & Co,
17 juin 11 Magasins

Compagnie [illegible] Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents rue Tchoupitoulas, No. 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture de poudre [illegible], d'annoncer au commerce qu'ils ont constamment en main [illegible]

[illegible]

C. T. BUDDECKE & CO.,
9dec—1an 100, Tchoupitoulas

TOILES! TOILES!! TOILES!!!
25 POUR CENT DE REDUCTION.
GIQUEL & JAMISON,
No 12, RUE DE CHARTRES,

DESIRANT réduire leur beau stock, avant le départ de l'un d'eux pour l'Europe, offriront à partir de ce jour, à un rabais de 25 pour cent, tous les articles qu'ils ont en magasin, savoir:

Jaconats français de Gros Odier & Co, à 25 [illegible] la yard,
[illegible] anglais bonnes couleurs, à 12 1/2 [illegible]
Mousselines organdies, nouveautés, [illegible]
Dentelles garanties bon teint, [illegible]
Indienne [illegible]
Bas de coton pour dames, de $1 à $5 la douzaine,
Chaussettes pour hommes, de $1 à $4 la douzaine,
Mouchoirs batiste de $1 à $15 la douzaine,
Rideaux mousseline brodée, de $3 à $30 la paire,
Barèges imprimés 25 cents la yarde,
Gants en fil 20 à 75 cents la paire,
Gants fil d'Ecosse 15 à 25 cts la paire,
Cols mousseline et jaconat 40 cts à $1 50,
Manchettes madras 12 1/2 à 25 cents,
Bas et chaussettes pour enfants,
Chemises flanelle gaze pour dames et hommes,
Dentelle imitation pour mantelets;
Mousseline imitation pour mantelets;
Mousseline suisse brodée, unie et rayée;
Coton blanc et écru de 8 à 10 cents la yarde,
Bas et chaussettes fil d'Ecosse;
Dévidoirs unis hautes couleurs à 20 cents,
[illegible], denims, gingat coton, coutil à matelas bon teint, cordonnet, [illegible]

Toiles—Toiles.

20 caisses toile d'Irlande de toutes qualités, 5 do do de Hollande, 3 do de Paris, 4 do platilles do 4 do bretagnes et [illegible], 4 balles toile à draps Crotonne 5/4, 10/4, 12/4, 3 caisses do d'Irlande en [illegible]; 4 do damassé pour nappes, 2 do do serviettes unies de $1 30 à $3 la douzaine, 100 douzaines serviettes et nappes damassés, [illegible] d'Irlande pour robes; 3 do toile à taies d'oreillers; toile liure brochée à moustiquaires; [illegible] gros draps; 500 pièces toile [illegible] à moustiquaire pour [illegible], 3 do do toile de nord [illegible]

[illegible] toiles sont garanties pour être [illegible] des meilleures manufactures.

Aussi—Articles pour habitations.

GIQUEL & JAMISON,
12, Chartres.